



J ai laissé a mon ex femme la jouissance du domicile

Par **Assna**, le 11/11/2017 à 22:32

Bonsoir
Mon ex femme a eu la jouissance du domicile
A titre onéreux
Notre maison à été vendu
Que devrais je lui remboursé de moitié qu elle a payé
Durant l occupation de notre maison?
Il n y a eu aucun travaux fait de notre maison quand elle y habité.
Cordialement

Par **Visiteur**, le 11/11/2017 à 22:50

Bonjour
Que voulez vous dire par jouissance du domicile à titre onéreux.
Vous avez vendu la maison, qui appartenait aux 2?
vous lui devez sans doute la moitié.